

Objet : Occupation du domaine public

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 26
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Arrêté

Mr Jean-Marc DEBAUGE, Conseiller délégué en charge de l'animation culturelle et sportive de la commune de Valgelon-La Rochette (Savoie)
Vu les articles L 2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L 511-1 Du Code de la Sécurité Intérieure,
Vu les articles L 2122-1 et suivants, et L 2125-1 et suivants du Code Général de la Propriété des personnes publiques,
Vu le code de la Voirie Routière,
Vu la demande en date 08 mars 2024 par laquelle Madame THOUVARD Valérie responsable du Relais Petite Enfance à la Communauté de Communes Cœur de Savoie sollicite l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public communal en vue d'installer des jeux pour des activités à l'extérieures

Considérant que les jeux seront installés sur le parvis du bâtiment « La Madeleine » situé place Mömlingen
Considérant que le parvis est piétonnier

Arrête

Article 1^{er}

Le Relais Petite Enfance est autorisé à occuper le domaine public, sur le parvis du bâtiment « La Madeleine » situé place Mömlingen, le jeudi 6 juin 2024 dans le cadre de jeux pour des activités en extérieures.

Article 2

La présente autorisation est accordée à titre précaire et révocable. Elle est personnelle et incessible.

Article 3

Cette autorisation est accordée à titre gratuit.

Article 4

Le Relais Petite Enfance est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser son animation. La mise en place des barrières et du présent arrêté reste à sa charge.

Article 5

Le Relais Petite Enfance veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou de salissure constatée, la Commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs de cette dernière.

Article 6

Plus généralement, le Relais Petite Enfance devra respecter la salubrité, la tranquillité et l'ordre public.

Article 7

La présente autorisation est révocable à tout moment, en cas de non-respect des conditions précitées ou pour toute autre raison d'intérêt général.
Elle devra prendre toutes les mesures d'ordre et de sécurité propres à éviter que l'occupation du domaine public ne constitue une cause d'accident. Elle sera tenue d'assurer la fourniture, la mise en place, l'entretien, la dépose de cette signalisation et en gardera la responsabilité pendant toute la durée de l'occupation du domaine public.

L'information aux riverains sera communiquée par affichage 48 heures avant l'événement.

Article 8

Madame la Directrice Générale de Services, Monsieur le Commandant de brigade de la Gendarmerie de Valgelon-La Rochette, Monsieur le Chef de Centre du Centre de Secours de Valgelon-La Rochette, le service de la Police Municipale, sont chargés en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation est donné à Madame THOUVARD

Fait le 11 mars 2024

Le conseiller délégué en charge de
l'animation culturelle et sportive

Jean-Marc DEBAUGE



Délai et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès du Maire et/ou d'un recours contentieux auprès de Tribunal Administratif de Grenoble

papier à base pour le 13/06?



Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tel. 04 79 25 50 32 - Fax 04 79 25 75 99
E-mail: mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Service Police Municipale
police@valgelon-la-rochette.com
Ligne directe : 04 79 25 75 99

*Communauté de Communes Coeur de Savoie
Relais Petite*

Nom du demandeur
*Enfance
Valérie Thourard*

Adresse
La Madeleine Place Mombingen

Tel. *06 75 29 89 05*

Courriel *rpe.larochette@cc.coeurdosavoie.fr*

Travaux projetés ou manifestation **et vos besoins** (ex : alternat circulation, dérogation PL, mise en place d'un échafaudage....)
Installation de jeux pour activités à l'extérieur.

Emplacement des travaux ou de la manifestation
Rue *Pavris de La Madeleine*
N°

Nom de l'entrepreneur ou de l'organisateur

Date de début des travaux ou de la manifestation
Jeuudi 6/6/2024 et 13/6/2024 Matins
Date de fin des travaux ou de la manifestation
12H

DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC OU D'ARRETE DE CIRCULATION POUR DES TRAVAUX OU UNE MANIFESTATION

La demande doit être faite **3 semaines** avant le début des travaux, de l'occupation du domaine public ou de la manifestation

Le pétitionnaire s'engage

- 1 - A prévenir le Maire de la date de commencement et de la date de fin des travaux ou de la manifestation
- 2 - Le chantier ou la manifestation devront être signalés conformément à la réglementation en vigueur.
- 3 - Le simple fait de commencer les travaux ou la manifestation engage le pétitionnaire à prendre à sa charge tous les frais directs et indirects en résultant, ainsi que la responsabilité entière d'accidents dus à l'existence du chantier ou de la manifestation ou à l'inobservation des prescriptions ci-dessus

A VALGELON-LA ROCHETTE

Le *8/3/2024*

VRe1



Le demandeur,

Les données personnelles vous concernant nécessaire à la rédaction du présent contrat font l'objet d'un traitement par la commune de Valgelon-La Rochette dans le but d'assurer la gestion de l'occupation de son domaine public. Ces données sont conservées pendant la durée de la convention et selon la réglementation relative à l'archivage des documents administratifs. Ces données sont destinées aux agents du service gestionnaire de la collectivité et sont amenées à être transmises aux destinataires suivants, Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers, services des transports scolaires, services de ramassage des ordures ménagères. En application de la réglementation en vigueur vous pouvez accéder à vos données, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Pour cela vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : mairie@valgelon-la-rochette.com ou mairie de Valgelon-La Rochette 1 place Albert Rey - La Rochette 73110 VALGELON-LA ROCHETTE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Liberté » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.